Lycée Averroes : Soupçons sur un inspecteur de l'Education Nationale qui aurait aidé discrètement le lycée à obtenir sa contractualisation avec l'Etat

05/06/2023 à 10h38



> *Michel Soussan, conseiller du @LyceeAverroes des Frères musulmans à Lille, est soupçonné par la justice de "prise illégale d'intérêts", comme le révèle @LePoint. En 2015, il a expliqué au représentant de la Qatar Charity le sens de son implication dans la création de ce lycée … pic.twitter.com/tq7js8WB5P*
>
> *— LOUIZI Mohamed (Unique compte officiel) (@MohamedLOUIZI) June 4, 2023*

Le 2 août 2009, un mois avant de partir en retraite, il crée une société immatriculée à Lille, Michel Soussan Consulting. Par l'intermédiaire de cette société, Michel Soussan va conseiller des communes sur l'organisation des rythmes scolaires. Il va aussi devenir très rapidement conseiller

pédagogique rémunéré du groupe scolaire privé Averroès, dont la chambre régionale des comptes a récemment pointé les irrégularités de gestion et s'est interrogée sur le contenu des enseignements. **Le problème est que Michel Soussan a été partie prenante du processus qui a permis à Averroès de devenir le premier lycée musulman de France sous contrat avec l'Éducation nationale, à la rentrée 2008.**

(…)

Michel Soussan est toujours conseiller et administrateur du groupe scolaire collège et lycée Averroès. Il assure des missions pour d'autres établissements musulmans, dont le lycée Ibn Khaldoun de Marseille. Il revendique avoir inspiré la création en 2014 de la Fédération nationale de l'enseignement privé musulman (Fnem). Il ne cache pas sa sympathie pour l'enseignement
musulman.
La question est de savoir s'il a manqué de neutralité. Quand exactement cette sympathie l'a-t-elle conduit à se mettre au service des établissements musulmans : avant ou après sa retraite ? Auditionné par une commission d'information sénatoriale sur l'islam de France, en mars 2016, Michel Soussan avait déclaré qu'il était devenu « coach » du directeur d'Averroès seulement en 2009. Or, en 2009, ce directeur était déjà en poste depuis cinq ans et on pouvait le supposer expérimenté. Le coaching n'aurait-il pas commencé plus tôt ? Le signalement reçu par le procureur suscite des doutes à ce sujet. Interrogé par Le Point, Michel Soussan assure que non.

(…)

Or, devant le Sénat, en mars 2016, Michel Soussan déclare que le lycée a été contacté « par une fondation du Golfe » : « Elle proposait d'acheter nos locaux pour nous les louer. Nous avons décliné. Averroès reste extrêmement soucieux de garder son indépendance, surtout vis-à-vis de pays preneurs de sa

notoriété. » « À ce moment-là, assure-t-il au Point, je ne savais pas que Qatar Charity avait fait un don. Je l'ai appris seulement quand Qatar Papers est sorti », trois ans plus tard. Le problème est que Michel Soussan intervient dans une vidéo de propagande de Qatar Charity datée du 22 juin 2015, où apparaissent également Makhlouf Mameche et le cheikh Ahmed Mohammed al-Hammadi, grand argentier de la fondation qatarie. Al-Hammadi parle déjà à cette époque du financement du lycée par le Qatar comme d'une évidence. **Il cite Michel Soussan comme « cet homme juif qui a proposé la meilleure solution à l'interdiction du voile islamique à l'école ». Makhlouf Mameche, toujours dans la vidéo, exprime sa gratitude à la Qatar Charity, qui a, dit-il, financé « à hauteur des deux tiers du prix total d'achat » les locaux d'Averroès.**

(…)

Le Point